

Conférence d'automne 2025 de l'EBA à Salzbourg

L'Association européenne de navigation de plaisance (EBA) a tenu sa réunion semestrielle les 10 et 11 octobre 2025 à Salzbourg, un rendez-vous important pour les représentants européens des sports nautiques.



Le nouveau comité directeur de l'EBA, de gauche à droite : Laurent Kolly, OeSV, nouvellement élu, à côté de Carol Paddison, secrétaire de l'EBA, suivi de Jan Jannsen, président de la fédération finlandaise, Mona Küppers DSV et Bengt Garde, SBU Suède. Le trésorier Leif Nielsen de Dansk Sejlunion est absent. © EBA

L'évaluation de deux prises de position a été l'un des points forts de la réunion de l'EBA. Les membres de l'EBA ont décidé que leurs principales revendications concernant le recyclage des bateaux et la navigation AIS restaient valables.

En matière de recyclage des bateaux, l'EBA réclame des incitations financières afin que les chantiers navals prennent en compte le recyclage dès la construction des bateaux. En outre, l'EBA plaide en faveur d'un système de primes à l'échelle européenne afin que les propriétaires n'aient pas à financer seuls le démantèlement coûteux de leur bateau. L'objectif est d'éviter que des « épaves » ne restent sur place, un problème coûteux pour la collectivité. Il existe déjà un modèle similaire en Norvège : les propriétaires reçoivent une petite somme d'argent lorsqu'ils font recycler leur ancien bateau par des professionnels. Cette prime à la démolition est financée par une taxe sur les sacs en plastique. Il s'agit d'une approche pragmatique, en particulier pour les petits bateaux dont les coûts de transport vers l'entreprise de recyclage sont faibles.

[Vers le document de position «End of Life Boats»](#)



Une visite du chantier naval Sunbeam était également au programme de la conférence de l'EBA. Le propriétaire du chantier naval, Andreas Schöch, a présenté les approches de son entreprise en matière de durabilité et expliqué comment la question de la fin de vie est déjà prise en compte lors de la construction des bateaux. © EBA

En ce qui concerne l'AIS sur les bateaux de plaisance, les membres de l'EBA ont maintenu leur position selon laquelle le système d'identification automatique ne doit en aucun cas devenir obligatoire pour les bateaux de plaisance, notamment parce que les coûts et les efforts qu'il implique ne sont pas acceptables, en particulier pour les petits bateaux.

[Vers le document „AIS“](#)

À Salzbourg, les délégués de l'EBA ont élu Laurent Kolly, de la Fédération autrichienne de voile, au poste de nouveau vice-président. Le budget pour 2026 a également été adopté.

L' [European Boating Association](#) est l'association qui représente les intérêts des fédérations européennes de sports nautiques. Les représentants de l'EBA siègent notamment dans des instances importantes telles que la Commission pour la protection de l'environnement marin de la zone de la mer Baltique (Commission d'Helsinki, ou HELCOM) et défendent les intérêts des navigateurs européens. Le CCS représente les intérêts des plaisanciers suisses au sein de l'EBA.